

Université de Versailles Saint Quentin

Galop d'essai de droit constitutionnel

Sujet 1 : Le candidat à l'élection présidentielle

Sujet 2 :

Discours de Michel Debré, garde des Sceaux, devant le Conseil d'Etat, 27 août 1958.

« Avec une rapidité inouïe, au cours des dernières années, l'unité et la force de la France se sont dégradées ; nos intérêts essentiels ont été gravement menacés, notre existence en tant que nation indépendante et libre mise en cause. A cette crise politique majeure, bien des causes ont contribué. La défaillance de nos institutions est, doublement, une de ces causes ; nos institutions n'étaient plus adaptées, c'est le moins qu'on puisse dire, et leur inadaptation était aggravée par de mauvaises mœurs politiques qu'elles n'arrivaient point à corriger. (...)

Le gouvernement a voulu rénover le régime parlementaire. Je serai même tenté de dire qu'il veut l'établir, car pour de nombreuses raisons la République n'a jamais réussi à l'instaurer.

La raison de ce choix est simple Le régime d'assemblée, ou régime conventionnel, est impraticable et dangereux. Le régime présidentiel est présentement hors d'état de fonctionner. »

Aucun document n'est autorisé.